

Conseil communal du 23 novembre 2009

Principales décisions

Le Conseil communal a décidé:

- De maintenir au tarif 2009, les droits de place et redevances pour le marché hebdomadaire durant l'année 2010
- D'étendre le marché initial passé pour la réfection du tapis asphaltique de diverses voiries, aux voiries suivante: parking situé au début de la place de la Gare, rue des Coteaux et la partie haute de la rue du Peuple
- De passer un marché public en vue de l'acquisition des fournitures et la réalisation des travaux et études suivants:
 - ❖ Une tronçonneuse pour le service environnement
 - ❖ Des outillages portatifs pour le service équipement
 - ❖ Une perceuse-visseuse pour le service de l'équipement
 - ❖ Un aspirateur pour le nettoyage des véhicules
 - ❖ Un nouveau véhicule pour les fossoyeurs
 - ❖ Des bancs pour différents aménagements
 - ❖ Un jeu extérieur pour la MCAE
 - ❖ Un module extérieur pour une plaine de jeux de la commune
 - ❖ Un module de jeu extérieur pour la placette de la rue Charles Hansez
 - ❖ Matériaux pour la réfection d'une clôture à la Royale Alliance Melen-Micheroux
 - ❖ Matériel informatique pour le secrétaire communal et pour les écoles
 - ❖ Matériaux en vue d'améliorer la sécurité aux abords de l'école communale d'Evegnée
 - ❖ Travaux de remplacement de châssis et vitrages de fenêtres pour les écoles communales de Cerexhe-Heuseux (rue de l'Institut et rue des Ecoles), Melen (rue Haute), d'Evegnée-Tignée (rue du Thier) et de Micheroux (rue Paul d'Andrimont - phase 2)
 - ❖ Travaux de sécurisation de la MCAE avec un système d'alarme et une caméra
 - ❖ Travaux de sécurisation des installations électriques de diverses écoles
 - ❖ Réalisation par un géomètre d'un fond de plan topographique dans le cadre du plan communal d'aménagement du quartier "Wergifosse"
- D'arrêter la composition d'une nouvelle réserve de recrutement de nettoyeuses et nettoyeurs pour les bâtiments communaux et du CPAS
- De nommer à titre définitif M. André TORTOLANI au grade de manoeuvre pour travaux lourds, au 1^{er} janvier 2010
- D'accepter la démission honorable de Mme Claudette BRENE de ses fonctions de chef de service administratif (service recette –finances) en vue de sa mise à la retraite au 31 octobre 2010